Procédure à suivre pour faire une demande de logement social :

1. Enregistrer la demande de logement sur le site suivant :
https://www.demande-logement-social.gouv.fr
→ cette demande vous permettra d'obtenir le numéro unique (NUD/NUR).

2. Rendez-vous sur la plateforme locative ***Al'in*** sur le site :
www.actionlogement.fr ou *www.al-in.fr*
→ Pour y créer votre compte et importer les données grâce au numéro de demandeur NUD/NUR que vous aurez obtenu à l'étape précédente.

3. Renseignez ensuite les informations complémentaires relatives à votre entreprise.

4. Déposez les pièces justificatives demandées par Action Logement sur le site :
https://www.demande-logement-social.gouv.fr

5. Postulez aux offres que vous souhaitez !

⚠️ **A NOTER : Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à conseiller à vos collaborateurs de nous contacter au 02.50.29.50.24 de 8h30-12h30 / 13h30-17h (vendredi 16h30).**